

Image not found or type unknown



Abus lors achat de vehicule occasion

Par **dubois12**, le **18/04/2008** à **06:41**

bonjourrrr
je viens d acheter un vehicule d'un montant de 9000€ a un particulier
hors 3 semaines apres je dois changer le turbo 1500€
apres expertise il savere qu'il ne serait pas possible de prouver la faute du vendeur
nl expert ayant concaté le vendeur, celui ci était d accord pour payer la moitie des frais
apres réparation et au moment de payer il refuse de payer, invoquant la non mise en cause de sa part
rrr nest il normal que ce probleme ne soit pas signale lors du controle techniquern
hors il a avoué 3 semaine après la vente que le probleme s était produit une fois et qu'il avait eu un accrossage .
rrrnil est de très mauvaise foisirrrrrrrrr
pouvez vous me conseiller je suis deçu de la malhonneté des personnes
rnce qui devient malheureusement de plus en plus courantrn
merci davancernsalutations